

FICHE-CURSUS

Département : Erudition

Discipline : Ecriture

Cette fiche cursus a pour objectif de préciser les contenus pédagogiques de l'enseignement de l'écriture au Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Maur-des-Fossés. Elle complète le règlement des études et le règlement intérieur en vigueur.

Professeur

François Saint-Yves.

Présentation :

Le cours d'écriture est ouvert à tous les élèves du Conservatoire, désirant acquérir des outils techniques pour une meilleure compréhension du langage musical, un développement de leur oreille et de leur culture.

Au sein du département Erudition, cette discipline contribue à l'épanouissement musical de tout instrumentiste, chanteur, compositeur, apprenti chef d'orchestre, orchestrateur, improvisateur, arrangeur...

L'enseignement de l'écriture tel que nous le pratiquons au conservatoire est une spécificité sans équivalent à l'étranger : l'étude approfondie du langage, au travers des chefs-d'œuvre des grands compositeurs.

Ainsi, par exemple, afin d'étudier Mozart, un étudiant apprendra à « écrire à la façon de » Mozart. Il ne s'agira nullement d'une tentative sans intérêt de plagiat d'un grand auteur, mais d'un moyen d'accéder à un haut degré de connaissance d'un style, d'aborder ensuite différents langages, genres, techniques d'écriture, dans le souci également de faire relier les éléments du vocabulaire harmonique à la forme.

Les principaux auteurs étudiés sont : Bach, Mozart, Schumann, Brahms.

Organisation :

- le cours d'écriture est ouvert à tout étudiant du CRR, sans test d'entrée ni limite d'âge, sous réserve des places disponibles,
- le cours d'écriture fait partie des nombreuses disciplines optionnelles au choix des étudiants dans la composition de leur diplôme terminal. L'écriture peut être également discipline principale,
- les cours se déroulent par petits groupes de niveau (maximum 7 étudiants), à raison d'un cours hebdomadaire d'une durée d'1h30 à 2 heures,
- ponctuellement, les étudiants peuvent être invités à réaliser de simples exercices d'harmonie au clavier,
- une évaluation, sous la forme d'une ou deux mises en loge sans piano, permettant l'accès au niveau supérieur, la délivrance d'une UV complémentaire ou de discipline principale aura lieu chaque fin d'année scolaire.

Durée des mises en loge :

Initiation	une mise en loge de 6 heures maximum
3 ^{ème} cycle 1 ^{ère} année	une mise en loge de 8 heures maximum
3 ^{ème} cycle 2 ^{ème} année	deux mises en loge de 9 heures maximum, chacune
3 ^{ème} cycle 3 ^{ème} année	deux mises en loge de 9 heures maximum, chacune

Cursus – durée des cours :

année	durée hebdomadaire
Initiation	1h30
3 ^{ème} cycle 1 ^{ère} année	1h30
3 ^{ème} cycle 2 ^{ème} année	1h30 à 2h
3 ^{ème} cycle 3 ^{ème} année	1h30 à 2h

- L'Unité de Valeur (UV) complémentaire d'écriture peut être délivrée à l'issue de la 2^{nde} année.
- Le Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) d'écriture peut être délivré à l'issue de la 4^{ème} année.

DEM d'écriture :

UV principale d'écriture mention Très Bien ou Bien
UV principale mention TB ou B dans l'une de ces quatre disciplines : analyse, histoire de la musique, orchestration, direction d'orchestre
UV de formation musicale
UV optionnelle
+
Certificat d'assiduité aux pratiques collectives

Programme :

Le programme est susceptible d'être modifié, en fonction des besoins ou des impératifs pédagogiques.

Initiation :

- révision du vocabulaire et des principales notions d'analyse harmonique (degrés, chiffrages, cadences, tonalités, modulations, notes étrangères, formes simples),
- notions harmoniques abordées : accords parfaits majeurs et mineurs, 7^{èmes} de dominante avec et sans fondamentale, modulations simples, sixte napolitaine, appoggiatures, notes de passage, broderies, retards simples,
- exercices pratiqués sous la forme de basses chiffrées et de chants donnés à réaliser à 4 voix, pour quatuor vocal (dans les clés anciennes) et quatuor à cordes, dans le style classique.

3^{ème} cycle 1^{ère} année :

- notions harmoniques abordées : 7^{èmes} d'espèce, 9^{èmes} de dominante avec et sans fondamentale, doubles retards, accords altérés (quinte augmentée, sixte napolitaine, sixte allemande), modulations aux tons éloignés,
- initiation à l'écriture polyphonique sous la forme de basses chiffrées à 4 voix (fugue, renversable ou renversable fugué), introduction au vocabulaire de la fugue (sujet, réponse, mutation, contre-sujet, divertissement, strette), chiffrage sur pédale de tonique ou de dominante, dans le style de J.S Bach,
- initiation à l'écriture polyphonique à 3 voix, sur le modèle de la sonate baroque en trio (Haendel, Corelli...),
- initiation à l'invention à deux voix pour clavier, sur le modèle des inventions pour clavecin de J.S. Bach,
- initiation à l'écriture pour quatuor à cordes, sous la forme de chants donnés de style classique.

3^{ème} cycle 2^{ème} année :

- initiation au style romantique, à l'écriture pour piano solo ou à l'accompagnement de piano, dans le style de F. Mendelssohn et de R. Schumann, sous la forme de chants donnés. Principaux répertoires abordés : Schumann, lieder (op. 39, 42, 49), musique de chambre (op. 66, 70, 73...), pièces pour piano (Scènes d'enfants, Humoreske, Kreisleriana...), Mendelssohn, Romances sans paroles, préludes et fugues pour orgue et piano, lieder,
- poursuite de l'étude de l'écriture polyphonique à 4 voix (fugues, renversables, renversables fugués) sous la forme de basses non chiffrées dans le style de J.S. Bach,
- étude plus approfondie du langage de W.A. Mozart, sous la forme de chants donnés à réaliser pour quatuor à cordes,
- initiation au choral à 4 voix dans le style de J.S. Bach.

3^{ème} cycle 3^{ème} année :

Au choix en fonction du profil et des besoins des étudiants :

- préparation au concours d'entrée en écriture au CNSMD de Paris ou de Lyon,
- étude plus approfondie du langage de W. A. Mozart ou de R. Schumann, sous la forme d'un chant donné pour quatuor à cordes ou pour piano et instrument soliste,
- initiation au choral varié pour orgue, dans le style de J.S. Bach,
- initiation à la passacaille pour orgue, dans le style de J.S Bach,
- écriture d'une fugue libre pour clavecin à 3 voix dans le style de J.S. Bach,
- écriture d'une cadence de concerto (pour piano, violon ou violoncelle, dans le style de W. A. Mozart ou de J. Haydn),
- initiation à l'écriture d'une pièce libre pour piano (forme lied, sonate mono ou bi-thématique, rondo-sonate), dans le style de W.A. Mozart, à partir d'une courte incise,
- écriture de variations pour piano seul à sur un thème donné, dans le style de W.A. Mozart,
- initiation au langage de J. Brahms, sous la forme d'un chant donné pour violon et piano,
- initiation au choral varié pour orgue, dans le style de J. Brahms,
- initiation au langage de C. Debussy, sous la forme d'un chant donné ou d'une pièce libre à composer à partir d'incises, pour piano seul,
- harmonisation au clavier d'un choral dans le style de J.S. Bach et improvisation de variations simples,
- initiation à d'autres langages : C. Franck, R. Strauss, G. Fauré, M. Ravel...